

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union- Discipline -Travail

MINISTERE DE LA PROMOTION DES PME

Cérémonie officielle d'ouverture de la 12eme édition
de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat

Discours de Monsieur le Ministre de la
Promotion des PME

18 Novembre 2019

Centre des Métiers de l'Electricité de Bingerville

Monsieur le Sous-Préfet de Bingerville représentant le
Préfet de la Région des Lagunes, Préfet du
Département d'Abidjan ;

Monsieur le Maire de la Commune de Bingerville ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des
Ministères ;

Monsieur le Directeur du Centre des Métiers de
l'Electricité de Bingerville

Mesdames et Messieurs les Représentants des
faitières de PME ;

Monsieur le lead Jokkalabs Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs et startups;

Chers amis de la Presse ;

Mesdames et Messieurs, tous en vos rangs, grades et
qualités.

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole, au nom du Gouvernement, à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la 12^e édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Permettez-moi, à l'entame de mes propos, d'exprimer toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, pour son engagement permanent au développement des PME et de l'entrepreneuriat.

Je voudrais également remercier Son Excellence Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, chef du Gouvernement, pour les mesures vigoureuses adoptées sous son autorité en vue d'accélérer l'éclosion des PME ivoiriennes.

Mes remerciements vont en outre à l'endroit du Directeur du Centre des Métiers de l'Electricité de Bingerville et à tous ses collaborateurs pour leur présence effective ainsi que pour les dispositions prises en vue de nous recevoir dans cette somptueuse salle.

Je salue l'ensemble des acteurs des PME, les entrepreneurs et les startups pour leur présence massive à cette cérémonie qui leur est dédiée.

J'adresse mes cordiales et chaleureuses salutations à l'ensemble des invités qui honore de leur présence cette cérémonie.

Je ne saurais clore la série des remerciements sans penser à Jokkolabs Côte d'Ivoire, l'organisateur officiel de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire, à mes collaborateurs et à l'ensemble des membres du Comité d'organisation, pour tous les efforts déployés en vue de la réussite de cette cérémonie officielle.

Mesdames et Messieurs,

L'entrepreneuriat joue un rôle capital dans la croissance économique et le développement d'un pays. En effet, la création d'entreprises est source de valeur ajoutée, de recettes fiscales, d'emplois et d'innovations et constitue un ingrédient essentiel du développement de petites et moyennes entreprises compétitives.

Cependant, les préjugés socioculturels peuvent constituer des obstacles importants à la création d'entreprises et réduire l'impact des mesures publiques prises pour promouvoir l'entrepreneuriat. Il est donc impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat aux niveaux local et national, en collaboration avec tous les acteurs.

A cet effet, la mesure 33 de la Stratégie de Développement des PME ivoiriennes dénommée « Programme Phoenix » recommande la mise en place d'un programme de promotion de la culture entrepreneuriale auprès du grand public.

C'est dans cette optique que le Ministère en charge de la Promotion des PME organise, en collaboration avec JOKKOLABS Abidjan, la Global Entrepreneurship Week (GEW) ou Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat (SME).

Mesdames et Messieurs,

La semaine mondiale de l'entrepreneuriat est un événement qui réunit chaque année, en novembre, depuis 2008, environ 170 pays dont la Côte d'Ivoire, autour des problématiques liées à l'entrepreneuriat. Elle vise à susciter des vocations entrepreneuriales et à fédérer, une fois l'an, toutes les initiatives (institutionnelles et privées) en matière de promotion de la culture entrepreneuriale, de conseil et d'encouragement à la création d'entreprise.

Ce grand rassemblement est caractérisé par l'organisation concomitante de sessions éclatées, d'ateliers interactifs et ludiques, de conférences, de témoignages, de tables rondes, etc.

La 12ème édition de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat se déroulera du 18 au 24 novembre 2019 autour du thème : «éducation, écosystèmes, inclusion et politique ».

Mesdames et Messieurs,

L'éducation favorise l'esprit d'entreprise. Les élèves ou étudiants qui bénéficient durant leur scolarité d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont plus de probabilité de créer, plus tard, leur entreprise que le reste de la population.

L'écosystème entrepreneurial est un ensemble interconnecté d'acteurs, d'organisations, d'institutions et de processus qui se combinent de multiples façons, au sein d'un environnement entrepreneurial local. Il est important que les différents acteurs (secteur public, secteur privé et société civile) intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat sur le territoire national créent un cadre d'échanges et de concertations permanent en vue d'étudier les opportunités et les obstacles liés à la promotion des entreprises. La semaine mondiale de l'entrepreneuriat est une opportunité de mobiliser les acteurs de l'écosystème entrepreneurial pour obtenir des résultats durables.

L'inclusion fait référence à la diversité sous toutes ses formes, y compris les femmes et les jeunes en entrepreneuriat. La race, l'âge, le sexe ou le lieu de résidence ne doivent pas être un obstacle à l'entrepreneuriat. Toute personne ou groupement de personnes devrait pouvoir réaliser son rêve et créer sans obstacle une entreprise à moindre coût et

Les politiques publiques doivent reconnaître le rôle de l'entrepreneur dans la dynamique économique. Pour ce faire, le Gouvernement doit jouer un rôle important pour les aider à prospérer en supprimant les obstacles et en rétablissant l'environnement réglementaire.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement a engagé ces dernières années de nombreuses initiatives en faveur de l'entrepreneuriat.

Au titre de celles-ci, figurent en bonne place :

- la mise en place d'un programme de création d'incubateurs d'entreprises dans les communes d'Abidjan, de Yamoussoukro, de San Pedro et de Bouaké. L'incubateur d'Abidjan dénommé « Dream factory » est opérationnel depuis quelques mois.

Il accompagne les porteurs de projets en termes de conseils, de formation et d'hébergement des projets. Quant à celui de Yamoussoukro, une convention cadre a été signée le 17 novembre 2017 entre mon département et l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny pour sa mise en place ;

- la mise en place d'un Fonds de Garantie (dont le projet de décret est sur la table du Gouvernement) pour soutenir les Etablissements financiers qui accompagnent les PME ;
- La création d'un Fonds dénommé "Fonds Ivoirien de l'Innovation" avec le concours de la BAD. Ce fonds estimé à 131 milliards F CFA, servira à renforcer les infrastructures indispensables à l'innovation et à soutenir les entreprises, en particulier les startups. La BAD entend donner une dimension sous régionale à ce fonds dans l'optique d'intervenir dans d'autres pays de l'UEMOA.

A cet effet, le Fonds Ivoirien de l'Innovation participera à la mise en place de réseaux d'investisseurs et à la formation d'entrepreneurs de la sous-région par l'intermédiaire de plateformes physiques et virtuelles.

- La signature de conventions avec des institutions financières (BACI, SGCI et Crédit Access) qui ont permis à ce jour la mise à disposition d'un montant de 365 milliards FCFA au profit des PME avec des taux préférentiels de 8 à 9%.
- Le Dispositif de soutien au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par le Conseil des Ministres de l'UEMOA lors de sa session du 29 septembre 2015 tenue à Dakar. Ce mécanisme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions pour le financement des économies, adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA en juin 2012.

Il vise notamment à promouvoir et à améliorer l'encadrement des entreprises ainsi qu'à refinancer les créances bancaires sur les PME.

- le statut de l'entrepreneur. Il s'agit d'un nouveau régime juridique simplifié qui s'applique à une personne physique qui dirige ou qui envisage de créer une petite entreprise avec un chiffre d'affaire inférieur à 50 millions de FCFA. L'objectif visé est de favoriser la création de microentreprises, notamment chez les jeunes et les femmes et encourager l'enregistrement des opérateurs économiques du secteur informel pour leur permettre d'accéder aux services bancaires et financiers.

Chers entrepreneurs,

Dans notre culture francophone, la perception de l'échec est négative. Par contre, dans les pays anglo-saxons, l'échec est perçu comme une preuve d'audace, comme une marque d'expérience.

Aux États-Unis par exemple, où le libéralisme domine, il est une étape indispensable pour accéder au succès.

Il faut échouer pour prendre la pleine mesure de son talent et de son humilité. Les erreurs sont sources d'apprentissages, d'expériences et contribuent à faire avancer.

Essayez, échouez ; corrigez puis recommencez. En somme, prenez l'échec comme l'opportunité de développer votre résilience.

« Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse, et le repolissez, Ajoutez quelque fois, et souvent effacez. » disait Nicolas BOILEAU, (1636-1711).

Mesdames et Messieurs,

J'ai bon espoir qu'au-delà de cette semaine mondiale de l'entrepreneuriat que je souhaite fructueuse et pleine d'enseignements, tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat sur le territoire national se mobiliseront pour faire de la Côte d'Ivoire un pays d'entrepreneurs dynamiques et prospères.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare, officiellement ouverte, la 12e édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Je vous remercie.